

Cuvier et la Chaire d'Anatomie Comparée du Muséum National d'Histoire Naturelle

PAR R. ANTHONY

I. — CUVIER, FONDATEUR DE LA SCIENCE ANATOMIQUE.

Le grand titre de Georges Cuvier aux yeux de la postérité sera toujours d'avoir fondé, non pas l'Anatomie comparée, comme on le dit généralement, non pas la Paléontologie, comme on le dit aussi quelquefois, mais à proprement parler la science anatomique, dans le sens tout à la fois le plus large et le plus rigoureux de cette expression.

Certes, on ne l'avait point attendu pour s'intéresser aux *anatomies particulières*, comme on disait à son époque, pour disséquer l'homme et les animaux domestiques, décrire avec détails la disposition et la structure de leurs organes; mais on ne le faisait que dans un but utilitaire, principalement médical, à moins que ce ne fût, et c'est là l'expression même de notre grand anatomiste, « pour faire admirer quelque mécanisme curieux ».... Ainsi comprise, il va de soi que l'Anatomie ne pouvait pas représenter une science.

Pour le devenir, elle devait, avant tout, s'appuyer sur des comparaisons. Et, avant Cuvier, on n'avait pas non plus négligé d'en faire. Mais, si l'on rapprochait les dispositions anatomiques des divers animaux, c'était encore dans un but d'utilité pure et simple, celui de fonder des classifications zoologiques auxquelles on ne demandait d'ailleurs pas plus que de fournir un moyen pratique de se reconnaître dans la multitude des organismes existants. On peut donc dire qu'avant Cuvier l'Anatomie, en tant que science, n'existait à aucun degré et en aucune manière, en dépit de toutes les descriptions, de toutes les comparaisons qu'on avait faites.

S'il en reste à nos yeux le véritable fondateur, c'est que, le premier, il a su voir qu'elle comportait des lois, qu'il a travaillé méthodiquement à dégager ces lois, qu'il est même parvenu à en formuler quelques-unes et des plus fondamentales, enfin qu'il a conçu clairement, et c'est à mon sens le trait capital de son génie, que ces lois, devenues de plus en plus nombreuses au fur et à mesure des découvertes, finiraient un jour par constituer un ensemble d'où se dégagerait la théorie explicative de l'organisation animale.

Un des points de vue les plus essentiels de la Science est la liaison des phénomènes ;
ARCHIVES DU MUSÉUM. 6^e Série, IX. 1932.

on ne peut donc pas concevoir, en Anatomie, de loi plus fondamentale que celle des corrélations. A la loi des corrélations organiques le nom de Cuvier est attaché pour toujours : c'est lui qui l'a découverte ; et, au cours de ses nombreux travaux, il en faisait un constant usage. La forme et la disposition de certains organes entraînent, disait-il, la forme et la disposition de certains autres. C'est ainsi que le fait que les ongles sont des sabots est corrélatif de la présence de cornes, de l'absence de canines, de l'existence de molaires à couronnes aplaties, d'un canal alimentaire très long, d'un vaste estomac multiloculaire ; alors qu'au contraire la présence de griffes courbes et acérées ne peut pas être accompagnée de celle de cornes, qu'elle comporte l'existence de canines bien différenciées, de molaires à couronnes tranchantes, d'un canal alimentaire très court et d'un estomac simple et réduit.

Je me bornerai à cet exemple classique et souvent répété, mais c'est presque à l'infini qu'on pourrait en citer d'autres.

Il arrive de temps en temps qu'un observateur croit trouver une exception au principe des corrélations organiques, et, alors, il s'autorise de cette exception qu'il croit apercevoir pour mettre en doute la valeur même du principe.

Il n'est pas inutile de faire remarquer tout d'abord que la gloire de Cuvier (et ce n'est point là un paradoxe) est bien plus d'avoir reconnu qu'il existait des lois anatomiques que d'avoir découvert ces lois. C'est en proclamant l'existence nécessaire qu'il a montré qu'il avait une notion exacte de ce qu'était la science, qu'il ne la confondait pas, comme on le fait encore trop souvent aujourd'hui, avec la simple récolte de ses matériaux ; et combien doivent, devant un si grand et si rare mérite, paraître négligeables des erreurs possibles d'interprétation.

De fait, la grande loi de Cuvier est toujours vérifiable, lorsque l'on sait bien s'en servir. Elle est toujours vérifiable, parce qu'il ne peut pas se faire qu'il n'y ait pas de corrélations organiques : en anatomie comme ailleurs, on ne saurait vouloir faire entrer le hasard en ligne de compte, et, s'il y a déterminisme à l'origine, il ne peut pas ne pas y avoir corrélation dans les résultats.

Quand on croit voir une exception à la grande loi de Cuvier, on peut être certain ou que nos observations sont incomplètes, ou que nous interprétons mal les faits, mais, quant à la loi elle-même, il ne peut pas se faire qu'elle soit jamais en défaut. En d'autres termes, la loi de corrélation organique s'impose au même titre que les lois physiques les plus solidement établies. Ne pas l'admettre serait évidemment refuser à notre discipline la possibilité de constituer jamais une véritable science. Et, ici, comme partout où le bon sens et la raison sont en cause, la preuve *a posteriori* ne vient qu'au second plan.

Cuvier a pourtant eu, en maintes et maintes circonstances, l'occasion de fournir cette preuve, quand il avait par exemple à interpréter des organismes fossiles dont il ne possédait que quelques débris. Lorsque les parties manquantes venaient à être découvertes, ses prévisions se réalisaient toujours, à la grande admiration de ses contemporains incapables de saisir le secret de ses méthodes. Savoir est prévoir, a dit un grand philosophe, mais la prévision passe facilement pour merveille et sortilège aux yeux de ceux qui ne savent pas.

Si Cuvier, dont le puissant cerveau était arrivé à poser l'existence de lois nécessaires en Anatomie, est, de plus, parvenu à nous donner une loi vraie et qui est même (nous pouvons

nous en rendre compte aujourd'hui) la loi fondamentale de la science qu'il s'attachait à fonder, c'est certainement grâce aux immenses connaissances positives qu'il avait accumulées à force de labeur ; une si grande intelligence travaillant sur les matériaux d'une si vaste érudition ne pouvait aboutir à l'erreur dans le domaine des idées générales. Notons en passant qu'il est à cet égard très différent de Lamarck, son contemporain : c'est surtout par intuition que Lamarck est arrivé à ses vues de génie ; c'est une patiente analyse des faits qui a conduit Cuvier à toutes ses grandes découvertes.

Je disais tout à l'heure que, si Cuvier doit être considéré comme le fondateur intégral de la science anatomique, c'est non seulement parce qu'il a vu que l'Anatomie comportait nécessairement des lois, non seulement parce qu'il a découvert une des plus fondamentales, la première, de ces lois, mais surtout parce qu'il a eu pleinement conscience de ce que les lois anatomiques pourraient un jour être réunies en un ensemble d'où se dégagerait un jour une théorie explicative, c'est-à-dire l'expression ultime de la science réalisée.

Cette assertion a pu sembler étrange à ceux qui se sont habitués à voir surtout en lui le champion de la fixité des espèces, l'âpre contradicteur de Geoffroy Saint-Hilaire, plus encore à ceux qui pensent (et combien sont-ils nombreux !) que toutes ses vues, sa loi des corrélations et le reste, étaient subordonnées dans son esprit à l'idée qu'il se faisait de la fixité des espèces, et, enfin, plus encore à ceux qui considèrent qu'il s'interdisait systématiquement toute incursion dans le domaine de la philosophie, et qu'il se condamnait à cette attitude par un sentiment de respect religieux trop étroitement compris.

Il faut voir Cuvier sous un tout autre jour.

Au début de sa carrière, il avait pleinement adopté la notion de déterminisme en morphologie organique, et, par voie de conséquence, un transformisme au moins limité s'était imposé à son esprit. Dans son *Tableau élémentaire de l'Histoire naturelle des animaux*, 1798, il était même entré à ce sujet dans des développements que j'ai cités tout au long dans un ouvrage déjà vieux de près de dix ans, et qui étonnent sous sa plume : « Une plante velue, disait-il, transportée dans un terrain humide y devient presque lisse. Les animaux perdent leurs poils dans les pays chauds, les augmentent dans les pays froids, etc... » Et notons que ces phrases caractéristiques sont de deux années antérieures au célèbre Discours d'ouverture de l'enseignement de Lamarck au Muséum d'Histoire naturelle (1800), où celui-ci, pour la toute première fois, exposa sa doctrine aujourd'hui devenue si célèbre.

Pourquoi Cuvier s'est-il arrêté en chemin, bien plus, pourquoi a-t-il en quelque sorte tourné bride (car de telles conceptions devaient lui aussi le conduire au transformisme), pour devenir le défenseur de la fixité des espèces ? Ce ne fut certainement pas par manque d'esprit philosophique ; ses phrases de 1798, toute son œuvre pour qui sait la lire, prouvent surabondamment le contraire ;... mais c'est parce que, sa pensée devenue plus prudente avec l'âge, il en était venu à estimer que, s'il fallait finalement aboutir à une théorie biologique, cette théorie devait s'appuyer sur une quantité tellement innombrable de faits, de notions claires et précises qu'une vie humaine ne suffirait pas à les accumuler ; s'il n'en était pas ainsi, si l'on voulait brûler les étapes, l'Anatomie risquait, à son avis, de devenir une discipline purement spéculative et, nécessairement, alors, s'arrêterait dans ses progrès. Ce

fut là, peut-on dire, sa grande et constante appréhension. Comparant, dans une de ses leçons, l'évolution de la science anatomique à ce que fut celle de l'Art, en Italie, à l'époque de la Renaissance : « Je ne suis, disait-il, qu'un Perugin... J'amasse des matériaux pour un futur grand anatomiste, et, lorsque viendra celui-ci, je désire qu'on me reconnaisse le mérite de lui avoir préparé la voie. »

En combattant Geoffroy Saint-Hilaire et le transformisme, il avait le sentiment très net de protéger l'Anatomie contre les enthousiasmes dangereux.

Il est de fait que, si Cuvier n'était point venu à son heure, et si, avec les résultats accumulés de ses innombrables travaux, n'avait pas survécu la tradition de ses méthodes, les principes transformistes qui servent aujourd'hui de guide à nos investigations auraient peut-être engagé l'Anatomie dans une voie sans issue. L'Anatomie demeure, grâce à lui, la forteresse qui défend maintenant la Biologie contre les dangers du verbalisme et aux alentours de laquelle ne peuvent s'aventurer impunément les littérateurs, pour ne pas dire les romanciers, de la science.

On a souvent rapproché le génie de Cuvier de celui de Bacon, et c'est à juste titre : Cuvier a compris, comme Bacon, que la science n'avait d'autre base possible que les faits, qu'il était insensé de vouloir construire sans matériaux solides et que plus l'on disposait de matériaux, plus l'on pouvait construire en grand. Si l'on était tenté de le rapprocher aussi d'Auguste Comte, je n'hésiterai point à affirmer alors que, bien qu'évoluant dans un champ infiniment plus limité, Cuvier se montra d'un esprit philosophique supérieur, à certains égards, à celui du fondateur du positivisme : il n'a jamais proscrit, comme Comte, ce qui dépasse le domaine de la légalité ; bien au contraire, il a vu, comme je le disais tout à l'heure, que la science était explicative de par sa nature même, et qu'il lui fallait des théories sous peine de n'exister point. Mais, pour lui, l'heure des théories n'avait pas encore sonné de son temps.

Dans le domaine de la Biologie, Cuvier restera toujours le modèle à suivre, si l'on ne veut pas risquer que les progrès auxquels on travaille ne soient pas définitifs.

Qu'on m'excuse de me mettre en cause : on s'est étonné quelquefois de ce que, tout en me déclarant transformiste, je fasse profession de considérer la loi des corrélations comme la pierre angulaire de la science anatomique. Après ce que je viens de dire ici et qui complète ce que je disais il y a deux ans au moment du Centenaire de Lamarck, j'espère qu'on comprendra qu'il ne m'est pas possible de prendre une autre position.

* * *

II. — LA CHAIRE ET LE LABORATOIRE DE CUVIER.

En même temps qu'il fondait l'Anatomie, Cuvier en créait l'indispensable instrument,

qui, à ses yeux, devait, sans aucun doute, servir de modèle à toutes les [organisations analogues de l'avenir.

Cet instrument, c'était son laboratoire et ses collections, notre chaire actuelle d'Ana-



Fig. 1. — Cabinet d'Anatomie comparée au Jardin des Plantes du temps de Cuvier. (D'après M. Boitard, *Le Jardin des Plantes*, Paris, 1842.)

tomie comparée ; celle-ci se trouve ainsi avoir été le berceau de l'Anatomie se développant en tant que science.

Un exposé de l'œuvre de Cuvier, même si, comme je l'ai fait, on veut réduire celle-ci à ses plus grandes lignes, exige donc que l'on examine ce en quoi consiste cet important service, comment il a été conçu par lui, comment il s'est développé sous ses successeurs, dépositaires de sa pensée ; et, puisque j'ai l'honneur d'y occuper aujourd'hui la place de Cuvier, mon devoir n'est-il pas d'essayer d'indiquer en même temps la route à suivre pour main-

tenir l'œuvre matérielle de notre grand homme au niveau du rôle qu'il lui avait assigné, celui de présider aux progrès de l'Anatomie.

Il faut tout d'abord bien se rendre compte de ce que la chaire d'Anatomie comparée du Muséum est, comme Cuvier l'a voulu, essentiellement une chaire générale. A ce titre, elle est très différente de nos chaires spéciales de Zoologie. Si les recherches que l'on fait ici peuvent et doivent nécessairement conduire à la connaissance de l'organisation de tel ou tel animal, à la vérité ce n'est point là leur but. La fin que nous poursuivons est d'aboutir à la pénétration des grandes lois anatomiques en cherchant nos arguments et nos exemples là où nous pensons pouvoir les trouver, sans restreindre nos investigations à un groupe ou à un autre. Il va de soi que nous ne pourrions remplir notre programme sans être des zoologistes avertis, puisque c'est dans le cadre de la Zoologie que nous travaillons ; mais les données acquises de cette discipline sont pour nous des guides de recherches, alors que les établir en s'aidant de nos travaux est au contraire le but final des efforts des zoologistes.

Si j'insiste sur cette distinction dont je voudrais faire saisir le caractère fondamental, c'est que j'ai souvent constaté que, même dans notre milieu scientifique, elle n'était pas toujours comprise, que, parfois même, elle n'était pas soupçonnée, la chaire d'Anatomie comparée du Muséum entrant pour certains dans le même groupe naturel que les chaires de Zoologie, pouvant même à quelques égards être considérée comme faisant double emploi avec elles. Penser ainsi est ne pas se rendre compte de ce qu'a été l'œuvre du grand Cuvier ; et, si une telle conception venait jamais à prévaloir, il faudrait alors désespérer de notre époque, se résigner à dire que Cuvier a toute sa vie travaillé pour rien et qu'après cent ans passés nous ne sommes plus ni capables, ni dignes de le comprendre.

Ce qui donne à la chaire d'Anatomie comparée du Muséum son caractère vraiment exceptionnel, constituant en même temps ce qu'il n'est pas exagéré d'appeler son éclat, son rayonnement et sa puissance, c'est les immenses collections qu'elle possède.

Il peut à la vérité paraître étrange, étant donné que, comme je le disais tout à l'heure, il s'agit ici d'une chaire essentiellement générale, celles-ci se limitent aux Vertébrés. Cuvier, bien que ne restreignant pas à ce seul groupe animal ses recherches personnelles (on sait combien, grâce à lui, a progressé notre connaissance des Mollusques), a voulu qu'il en soit ainsi ; et tous ses successeurs, aussi bien Pouchet, dont on connaît les beaux travaux sur les organismes élémentaires, que moi-même, qui n'ai jamais cessé de m'intéresser aux Mollusques acéphales, ont sans exception adopté sa manière de voir. Je vais essayer de montrer comment celle-ci, non pas peut se défendre mais, à la vérité, doit s'imposer.

Les expressions *Vertébrés* et *Invertébrés* ont une valeur bien différente au point de vue de la Systématique. Vertébrés est le nom d'un embranchement et Invertébrés un terme global servant à désigner l'ensemble de tous les embranchements du règne animal à l'exclusion d'un seul. Il y a donc en principe autant de différences entre les divers embranchements réunis sous le nom d'Invertébrés qu'entre les Vertébrés et l'un quelconque de ces embranchements ; en d'autres termes, et pour prendre un exemple concret, les Mollusques seraient aussi éloignés des Échinodermes que les Vertébrés des Mollusques ou des Échinodermes pris à part.

Les zoologistes savent combien sont profondes, en effet, les différences qui séparent les embranchements, et ils n'ignorent pas non plus que c'est justement en raison de l'importance de ces différences qu'il a fallu créer ces subdivisions maîtresses du règne animal.

S'il s'agit de rechercher les lois de l'organisation, et, une fois formulées, de les illustrer comme il convient, il est de tout avantage de se limiter à un seul et unique embranchement ; si l'on voulait les comprendre tous, les similitudes qu'il s'agit précisément de découvrir risqueraient de disparaître sous la multitude des différences fondamentales.

Cuvier, qui fondait l'Anatomie, était donc dans l'obligation rigoureuse de faire porter le principal de ses efforts sur un seul et unique embranchement. Et cent ans comptent si peu dans l'évolution d'une science, et d'une science si complexe que la Biologie, que la même obligation s'impose encore à nous.

Pourquoi, dans de telles conditions, sont-ce les Vertébrés qui ont été choisis ?

Tout d'abord parce qu'il est incontestable que c'est en ce qui concerne les Vertébrés que nous disposons du plus grand nombre de faits positifs, alors que notre connaissance anatomique des divers embranchements d'Invertébrés est au contraire, même aujourd'hui, encore à son début ; leur étude doit rester pour le moment entre les mains des zoologistes qui préparent le travail des anatomistes de l'avenir.

Ensuite, parce que les Vertébrés sont les animaux dont la morphologie se présente à nous comme la plus complexe ; il était donc il y a cent ans, comme il l'est toujours actuellement, naturel de penser que, lorsque les lois de l'organisation des Vertébrés seraient établies, il serait facile d'étendre ces lois aux autres embranchements du règne animal.

Voilà quels sont, à mon avis, les motifs principaux (car on pourrait en citer d'autres) qui font que la chaire d'Anatomie comparée a été sous Cuvier, est restée jusqu'ici et doit rester peut-être quelques siècles encore, tant au point de vue des collections qu'à celui de l'orientation des recherches, surtout une chaire d'Anatomie des Vertébrés.

Les collections de la chaire d'Anatomie comparée sont de deux sortes, qu'il faut soigneusement distinguer : les collections de recherches et les collections publiques.

Les premières sont infiniment plus considérables que les secondes, dans une proportion peut-être de 100 à 1, et cela se conçoit, puisque c'est aux dépens des premières que les secondes se constituent.

Nos collections publiques, établies dans le but d'illustrer les grandes lois de l'Anatomie, réalisaient certainement, du temps de Cuvier, le plus haut degré de perfection : l'Anatomie accomplissait alors ses premiers efforts pour prendre rang parmi les sciences, et la Zoologie était, d'autre part, loin d'avoir les bases solides qu'elle a su se donner depuis. Le temps a passé, et nous ne devons pas essayer de nous dissimuler et de cacher aux autres que nos collections publiques ne répondent plus aux besoins du jour.

Les galeries d'Anatomie comparée du Muséum se divisent topographiquement, comme l'on sait, en deux grands départements, l'un concernant les organes viscéraux, l'autre les pièces squelettiques. Celles-ci ne devraient pas occuper, comme elles le font, plus de la moitié

de la place disponible, puisqu'il va de soi que l'ostéologie n'est pas plus importante à elle seule que tout le reste de l'organisation.

Un examen de détails conduit encore à une autre critique. Si, dans nos galeries, les organes viscéraux sont disposés suivant la classification anatomique, à l'intérieur de leur distribution et pour chaque appareil, de même que pour le squelette, c'est suivant l'ordre zoologique que sont rangées les pièces démonstratives; il faudrait évidemment les disposer d'une autre manière, pour montrer, par exemple, l'évolution des organes en fonction des facteurs qui ont présidé à cette évolution.

Nos lecteurs sont certainement assez avertis pour ne point nous faire grief de ces défauts que nous nous efforçons peu à peu d'amoindrir; ils ne sauraient ignorer que les corriger complètement ne peut se faire ni en un jour, ni en une année, ni même en plusieurs années, que cela nécessiterait beaucoup d'argent, beaucoup de force dépensée, des remaniements matériels considérables, plus de personnel enfin et une place infiniment plus grande que ceux dont nous disposons.

Si j'insiste sur les difficultés d'une telle réforme, c'est que j'espère parvenir ainsi à obtenir un jour les moyens de la réaliser. Et je parle aussi pour ceux qui viendront après moi, afin qu'ils connaissent la ligne suivant laquelle ont toujours travaillé les successeurs de Cuvier et qui doit être également la leur.

Mais, ce sur quoi il n'est pas assez de dire que notre supériorité s'affirme, que nous défions toute comparaison, c'est nos collections d'études. Nous possédons, en effet, en vue des recherches originales, une immense collection de matériaux dont il n'existe rien de comparable dans aucun établissement d'enseignement supérieur du monde entier. Sans doute, dans les autres grands centres anatomiques, prépare-t-on des pièces de Musée, utilise-t-on pour les recherches les matériaux au fur et à mesure de leur réception; mais c'est seulement ici qu'on les conserve systématiquement en vue d'investigations à longue échéance.

Notre collection de matériaux d'études a été fondée par Cuvier, qui le premier a eu l'idée de la constituer. La collection publique de Paléontologie, dépendant alors de son service (1), il y comprenait les formes fossiles au même titre que les formes contemporaines, sachant bien que, pour étayer ses vues d'ensemble, il avait un égal besoin des unes et des autres; jamais il ne serait venu à sa pensée que l'étude des êtres vivants pouvait constituer deux disciplines séparées, l'une appartenant aux zoologistes et aux anatomistes, l'autre aux géologues de formation et de carrière. La collection de Cuvier, considérablement augmentée sous Ducrotay de Blainville, son successeur immédiat, n'a depuis lors cessé de s'accroître, sous les divers professeurs qui ont occupé la chaire d'Anatomie comparée. Depuis ma nomination en 1921, et même depuis le moment où, en 1910, j'ai pris les fonctions d'assistant de cette chaire (2), j'ai apporté tous mes soins à enrichir cette collection. Le graphique ci-dessus montre que, depuis l'année 1868, nous avons reçu ici un total de plus de 45 000 pièces, dont un très grand nombre sont représentées par des animaux tout

(1) Bien qu'une chaire spéciale de Paléontologie ait été créée, au Muséum, en 1853, les collections publiques de Paléontologie continuèrent de dépendre de la chaire d'Anatomie comparée jusqu'en 1879.

(2) Le titre d'*Assistant*, qui remplaçait celui d'*Aide-naturaliste*, a été récemment changé pour le titre de *sous-directeur de laboratoire*.

entiers, quelquefois de très grande taille. L'accroissement moyen de notre collection est d'environ 700 pièces par année. En tenant compte de la consommation journalière, nous pouvons estimer que nous possédons actuellement à peu près 30 000 pièces anatomiques en bon état de conservation, bien classées, se rapportant aux divers groupes de Vertébrés. et que nous tenons à la disposition des travailleurs.

Ceci est maintenant connu dans les milieux anatomiques du monde. Et le nombre des chercheurs qui viennent à nous s'accroît régulièrement et rapidement d'année en

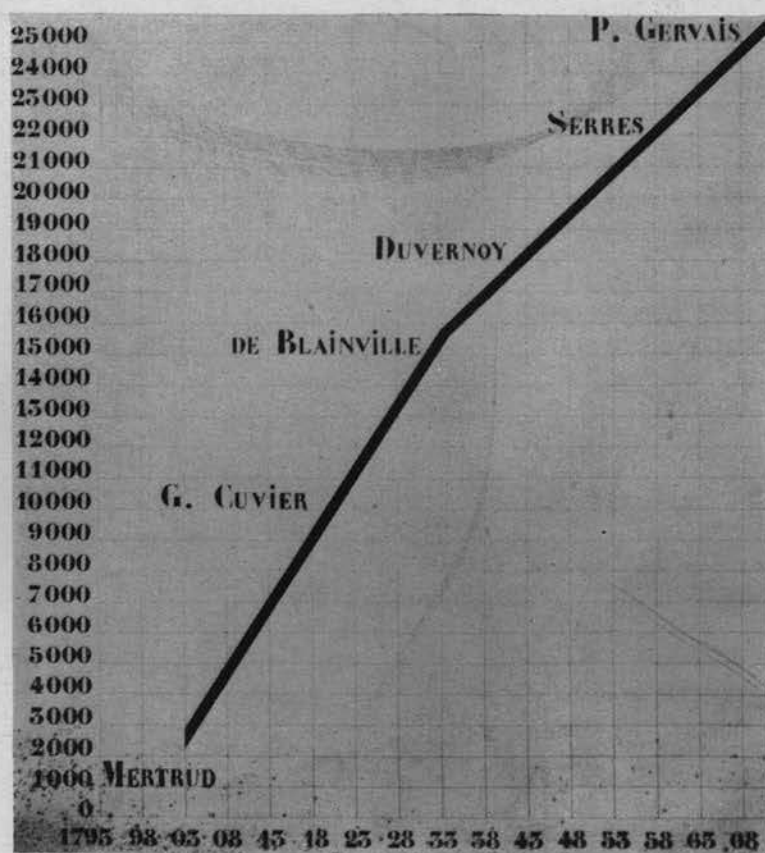


Fig. 2. — Accroissement annuel des collections du service d'Anatomie comparée de 1793 à 1868 inclus.
(D'après un ancien graphique existant aux Archives du Laboratoire.)

NOTA. — Pour comprendre les graphiques représentés figures 2 et 3, il faut savoir :

1° Que les totaux sont obtenus par l'addition successive des entrées qui se sont produites chaque année. Dans le graphique 3, le nombre des entrées annuelles est indiqué par les rectangles couverts de hachures obliques ;

2° Qu'au procédé de cataloguage employé de 1793 à 1868 s'est substitué, à cette dernière date, un procédé différent que nous continuons toujours d'employer et qui était imposé par l'accroissement rapide de notre collection.

3° Que, de 1880 à 1891, les pièces anciennes, entrées antérieurement à 1868, ont été réinscrites conformément à la nouvelle méthode, de telle sorte que le graphique de la figure 2 peut être considéré comme étant donné ici seulement pour mémoire, celui de la figure 3 représentant la totalité de la collection ;

4° Que les hachures horizontales représentent la période des réinscriptions conformément à la nouvelle méthode (1881-1890) et, la teinte noire homogène, la période des années de guerre (1915-1918).

Pour se rendre un compte exact de l'ensemble de ce dont nous disposons actuellement en tant que matériaux d'études, il faut prendre le chiffre final de 1931 (45 847) et le diminuer de ce à quoi on peut estimer la consommation journalière qui s'est faite pour les recherches de 1868 à 1931.

Notre collection de recherches, qui s'accroît de jour en jour, les entrées l'emportant de plus en plus sur les sorties, peut présentement être estimée à 30 000 pièces environ.

année (cinquante pour la moyenne des années 1929, 1930, 1931). La Pologne, la Hongrie, le Portugal, la Roumanie, par exemple, nous envoient régulièrement leurs boursiers d'études. Au sur-

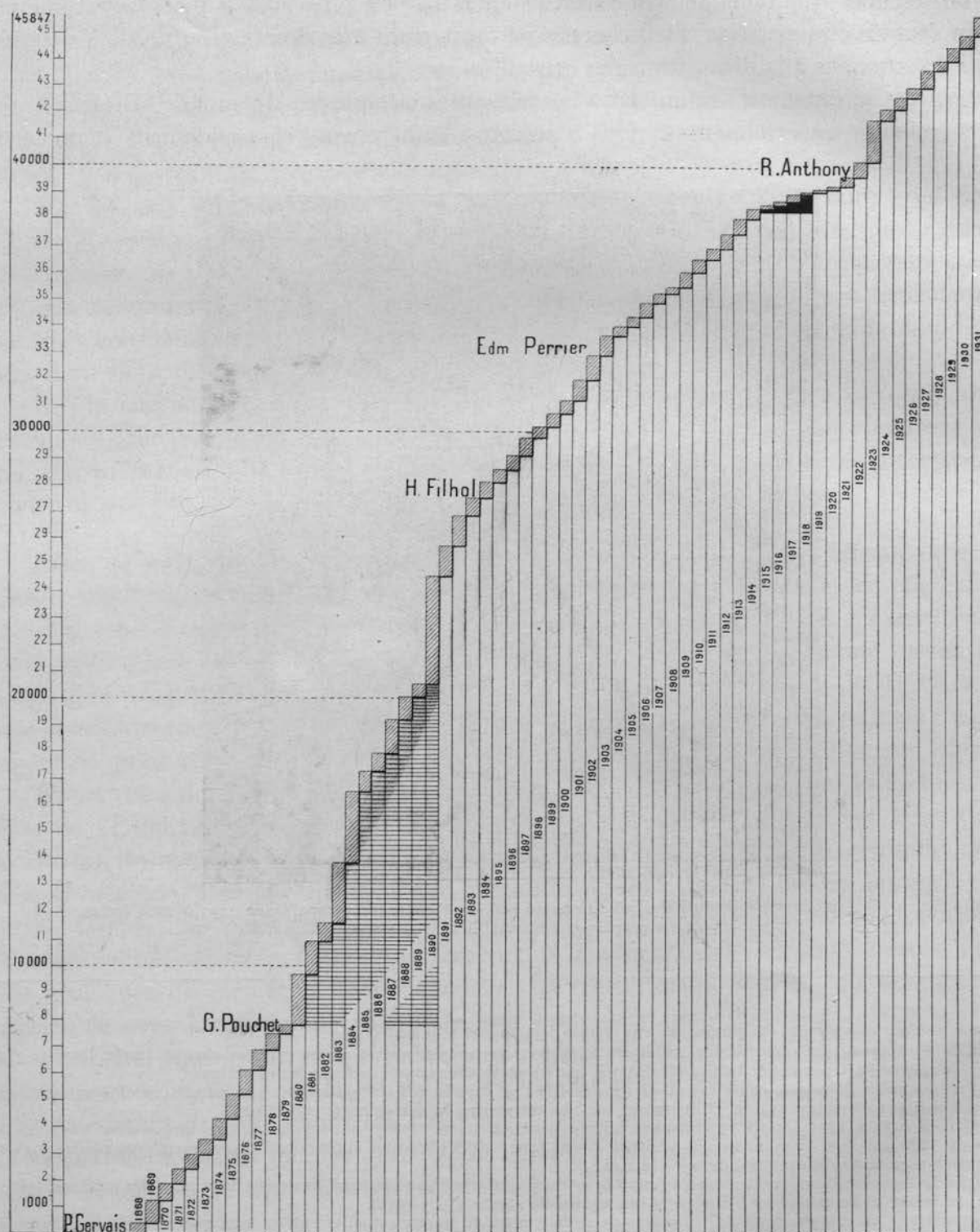


Fig. 3 — Accroissement annuel des collections du service d'Anatomie comparée de 1868 à 1931 inclus. Graphique établi par M. P. Clavelin, assistant de la chaire d'Anatomie.

plus, ces travailleurs ne sont point de jeunes étudiants, mais des savants expérimentés et habitués aux recherches, pour la plupart professeurs ou assistants des Universités, qui savent trouver ici ce qu'ils ne trouveraient nulle part ailleurs.

Cette situation unique au monde, au maintien et au développement de laquelle je

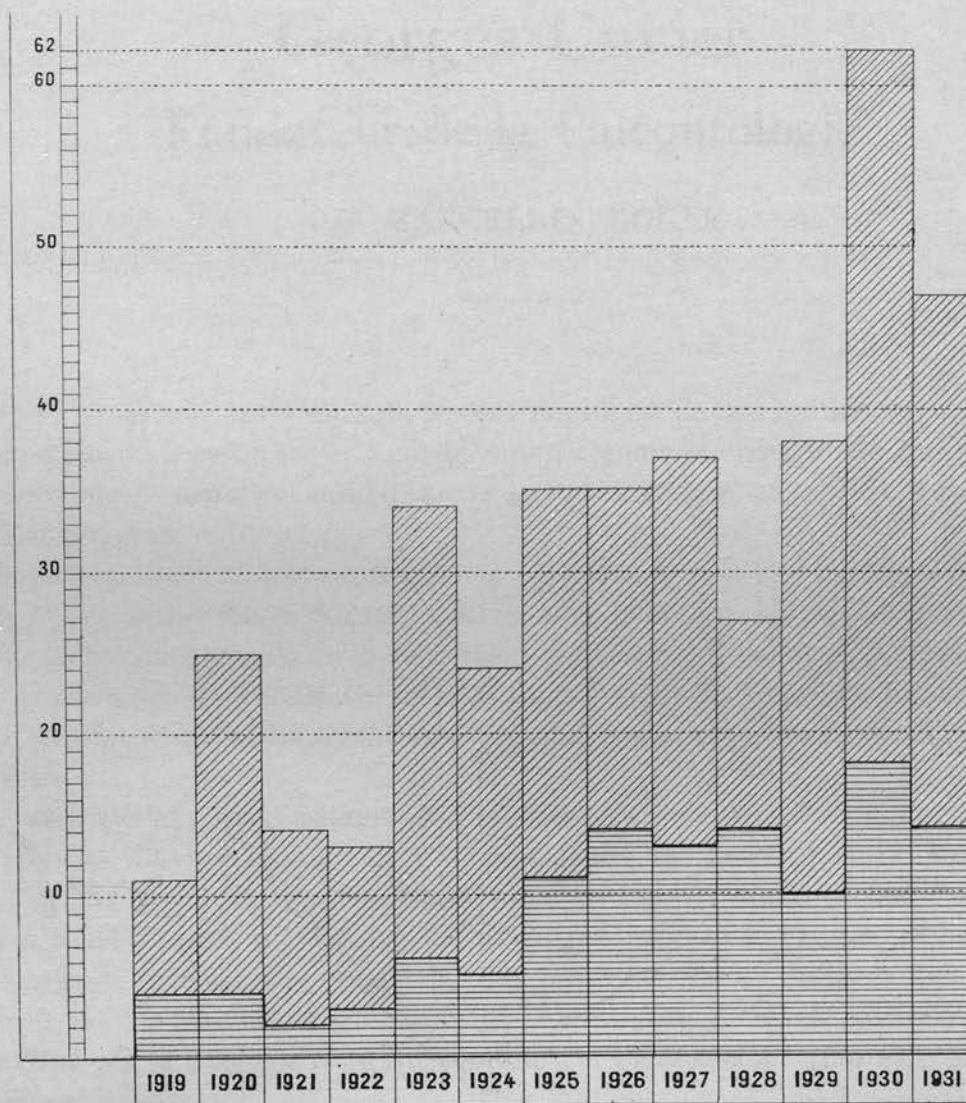


Fig. 4. — L'activité scientifique du laboratoire d'Anatomie comparée de 1919 à 1931 exprimée par le nombre des travailleurs qui l'ont fréquenté. Graphique établi par M. P. Clavelin, assistant de la chaire d'Anatomie. Les hachures obliques se rapportent au nombre des travailleurs français, les hachures horizontales à celui des travailleurs étrangers. Aussi bien les uns que les autres croissent rapidement en nombre d'année en année.

consacre tous mes efforts, qui fait véritablement de ce laboratoire le centre d'action de la science anatomique, c'est à notre grand Cuvier que nous la devons. C'est lui qui a conçu le service d'Anatomie comparée du Muséum, qui en a fixé l'économie jusque dans ses moindres détails, nous traçant la route dans laquelle, après lui, il nous fallait marcher.

J'ai pensé qu'il était tout aussi important pour sa gloire de montrer comment il avait donné les moyens de développer l'Anatomie que d'établir qu'il l'avait fondée en tant que science en en fixant les lois.